

FORMULAIRE DE RÉSUMÉ DU PROGRAMME JEUNESSE

Modèle

AFOA.CA





FORMULAIRE RÉCAPITULATIF DES PROGRAMMES

Société de développement XX (XX Development Corporation) - Programme pour l'emploi des jeunes - Exercice financier : 2024-2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme pour l'emploi des jeunes a été lancé en 2019 afin d'aider les jeunes âgés de 16 à 30 ans de la Première Nation XX à acquérir de l'expérience professionnelle et des compétences. Auparavant administré par SAC, le Programme a été confié aux autorités locales en 2020. Il a évolué pour inclure des services de mentorat, de certification et de placement.

MANDAT ET OBJECTIFS CLÉS :

Le Programme vise à :

- Augmenter le taux d'emploi des jeunes et les préparer au marché du travail
- Offrir une formation et un mentorat adaptés à la culture
- Faciliter les stages au sein d'entreprises détenues par XX et auprès de partenaires externes

CLIENTS ET POPULATIONS DESSERVIS :

Les jeunes de la Première Nation XX âgés de 16 à 30 ans, y compris les diplômés du secondaire, les étudiants de niveau postsecondaire et les jeunes sans emploi.

SOURCE(S) DE FINANCEMENT :

- Services aux Autochtones Canada - Programme Connexion compétences pour les jeunes inuits et des Premières Nations
- Revenus autonomes provenant de la Société de développement XX (XX Development Corporation)
- Ministère du Travail et de l'Immigration de l'Alberta - Subvention dans le cadre du programme « Workforce Partnerships »

TYPE(S) D'ACCORD(S) DE FINANCEMENT :

- Accord de contribution annuel (SAC)
- Financement global pluriannuel (subvention de l'Alberta pour la main-d'œuvre)
- Allocation de ressources internes provenant du budget de l'organisation

RESSOURCES DU PROGRAMME

NOMBRE D'EMPLOYÉS :

- 1 Coordonnateur de programme (à temps plein)
- 2 Mentors (à temps partiel)
- 1 Adjoint administratif (partagé)



BUDGET ANNUEL :

Total : 275 000 \$

- Contribution de SAC : 150 000 \$
- Subvention de l'Alberta : 75 000 \$
- Allocation de ressources internes : 50 000 \$

ÉQUIPEMENT

- 4 ordinateurs portatifs pour les jeunes participants
- 1 véhicule partagé pour les visites sur site
- Mobilier de bureau et matériel de formation

AUTRE

- Accès à une salle de formation partagée
- Ententes de partenariat avec 6 employeurs locaux

STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

CADRE JURIDIQUE :

Régi par le Code canadien du travail et la Loi sur l'assurance-emploi. Guidé par les politiques de sécurité et de ressources humaines de la Société de développement XX (XX Development Corporation).

PRINCIPALES CONDITIONS DU FINANCEMENT :

- Rapports financiers et d'activité trimestriels à SAC
- Évaluation du rendement annuelle pour la subvention de l'Alberta
- Au moins 20 placements de jeunes par an

POLITIQUES INTERNES :

- Politique sur les ressources humaines de XX (mise à jour en 2023)
- Lignes directrices sur la protection des jeunes
- Politique en matière de confidentialité des données et de consentement

ACTIVITÉS DU PROGRAMME

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE :

- Participation de 28 jeunes à des activités de formation et de mentorat
- Placement de 22 jeunes dans des stages rémunérés (taux de rétention de 78 %)
- Organisation de 3 ateliers sur les carrières et d'un salon de l'emploi
- Cinq participants ayant obtenu leur certification de cariste

OBJECTIFS POUR L'EXERCICE EN COURS :

- Accroître la participation à 35 jeunes
- Lancer un nouveau module de formation sur les compétences numériques
- Augmenter le nombre de partenariats avec les employeurs à 10 organisations
- Développer un système de suivi et de communication avec les anciens participants